



COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 20 Décembre 2023

L'an deux mil vingt-trois, le vingt décembre, à 19 heures 00, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Vincent GUY, Maire de la Commune de CHIGNY LES ROSES.

Étaient présents : M. Vincent GUY, M. Patrice DERUE, Mme Corinne RAFFLIN, M. Benoit TIXIER, Mme Bénédicte LEFER, M Jany ROUPSY, M. Laurent COSSY, M. Julien BRIARD, M. Daniel HUVET, M. Alexandre CATTIER. M Raphael BONETTI.

Était Excusé : M. Arnaud GOUNEL, Mme Francine HERMANT

Pouvoir : M.Arnaud GOUNEL donne pouvoir à M. Patrice DERUE, Mme Francine HERMANT donne pouvoir à Mme Corinne RAFFLIN.

Était Absent : M Franck LASSALLE, Mme Aurore DURBECQ,

Nombre de présents : 11 Nombre d'absents : 4 Nombre d'absents excusés : 2

Secrétaire élu : M Raphael BONETTI

• Délibérations

➤ Coupes de bois dans la forêt communale de Chigny 2024 : délibération n°39-2023

Parcelle 12 pour 4.64 Ares vente sur pied

Parcelle 13 pour 3.62 Ares vente sur pied

Parcelle 14 pour 3.44 Ares vente sur pied

Parcelle 15 pour 4.15 Ares vente sur pied

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, donne pouvoir à Monsieur le Maire pour effectuer toutes les démarches nécessaires à la bonne réalisation des opérations de vente.

➤ Remboursement Facture Leroy Merlin : délibération n°40-2023

Monsieur le Maire demande un remboursement, des frais engagés d'un montant de 109€ d'une facture de Leroy Merlin, pour l'achat d'un mitigeur pour le logement au 1 Rue de Rilly payé par carte bleue de M et Mme Eric et Corinne RAFFLIN 2ème adjoint.

Mme RAFFLIN Corinne ne participe pas au vote

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

ACCEPTE à l'unanimité, le remboursement à Mme Corinne RAFFLIN de la somme de 109.00€.

AUTORISE le Maire à signer tous les documents relatifs à cette demande.

➤ Remboursement Facture Leroy Merlin : délibération n°41-2023

Monsieur le Maire demande un remboursement, des frais engagés d'un montant de 167.90€ d'une facture Leroy Merlin, pour l'achat d'une paroi de douche et mastic pour le logement du 1 rue de Rilly payé par carte bleue de M Vincent GUY.

Le maire ne participe pas à la délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

ACCEPTE à l'unanimité, le remboursement à M Vincent GUY de la somme de 167.90€.

AUTORISE le Maire à signer tous les documents relatifs à cette demande.

➤ **Remboursement Facture Décoration Noël divers enseignes** : délibération n°42-2023

Monsieur le Maire demande un remboursement, des frais engagés d'un montant de 85.03€ des deux factures de la Foirfouille et Gifi, pour l'achat des décorations de sapins des rues de CHIGNY payé par carte bleue et chèque de M Benoit TIXIER 3ème adjoint.

M Benoit TIXIER ne participe pas au vote de la délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

ACCEPTE à l'unanimité, le remboursement à M Benoit TIXIER de la somme de 85.03€.

AUTORISE le Maire à signer tous les documents relatifs à cette demande.

Compte-rendu des commissions et autres

▪ **Finances**

- Information dossiers de subventions Eglise

Etat des versements reçus :

DETR : 29 834,00 € + 67 156,00 € : 96 990,00 €

Département : 30 522, 00 € + 39 430,00 € + 15 325,00 € : 85 281,00 €

Région : 34 983,34 €

Total : 217 254,34

Autres versements : sollicitations dès que la totalité des factures seront payées et visées par la Trésorerie.

Fondation du Patrimoine : 39 980,00 €

Recrutement agence Postale

- Mme Cindie Pérard a été recrutée en remplacement d'Eddy au poste d'agent d'accueil de l'agence Postale.

Conditions d'emploi : Adjoint administratif principal de 2ème classe, 3ème échelon. La poste reverse un forfait à la commune.

Les horaires de l'agence Postale vont évoluer sur les bases suivantes

Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi : 8h30 – 11h15

Vendredi : 8h30 – 11h15 et 14h30 – 15h45

Samedi : fermeture

- Boîtes Postales

La Poste a décidé unilatéralement de fermer les boîtes postales au 31 Décembre 2023.

- Nouveau Commerce

Un grossiste en fruits et légumes a ouvert un étalage le dimanche matin dans la cour du 24 rue Georges Legros.

Un dépôt de dossier de Permis de construire et de déclaration ERP est en cours pour une utilisation du bâtiment attenant.

- Boulangerie

Un courrier reprenant nos désaccords avec la Boulangerie Leleux a été remis par voie d'huissier.

Suite à ce courrier, la Boulangerie Leleux a missionné un avocat, qui a adressé un courrier en retour à notre avocat, dans lequel il tente de justifier la situation actuelle.

Une ouverture pour une négociation en vue d'une reconfiguration complète du bail a été réalisée.

▪ **Voiries, Bois, Sources, Eau potable**

- Petites interventions

Demande d'intervention : regard rue de Ludes

Candélabre Roseraie éteint signalé au SIEM

Rue privée – Gallois : pb de conformité des réseaux d'eau potable / réseau d'assainissement.

Rue Emile Loubet – réparation fuite d'eau

- Sinistre rue des Tourasses :

Le Mur de la propriété d'Angeline Templier, ex maison Legros s'est effondré. Le déblaiement a été assuré par la propriétaire.

Un point d'éclairage public communal autonome a été dégradé à cette occasion. Une déclaration a été faite auprès de Groupama. Revoir pointage des candélabres rue Saint Vincent – Rue des Tourasses.

Le problème de fuite dans le garage de Thierry Bourin est toujours présent.

- Aire de retournement

Bornes : L'ONF demande à M. Bourin de faire procéder à ses frais à un bornage contradictoire.

Un accord amiable pourra être trouvé avec Marcel.

Plantation terrain Mr Bourin et Cabane des chasseurs : voir embellissement.

- Transformateur

Intervention réalisée le 19 décembre. Pose du transformateur provisoire réalisé.

- Marquage stationnement

Un premier marquage est en cours rue des Vignes.

- Débroussaillage

Des opérations de débroussaillage ont été réalisées par Jean Claude avec l'appui de Julien rue de Ludes et rue des sources.

- Ouvrage d'art sur la Pissotte – Ruelle du Moulins

Un effondrement ancien d'un ouvrage en voute sur la pissotte ruelle du Moulin a été signalé. La protection mise en place il y a plus de 20 ans, à savoir une tôle, est dégradée.

Le terrain a été balisé.

Un devis a été sollicité auprès de l'entreprise Debrouwer. Estimation des travaux : 6500 € TTC

Une prise en charge par le Grand Reims est en cours de réflexion.

- Parking – Espace Jean Guy

Devis Sodeterr (enrobés) : 14 600 € TTC et devis T1 (marquage) : 1620 € TTC.

- Bâtiments :

- Logement 1 rue de Rilly :

Les locataires actuels ont quitté le logement le 25 novembre. Des petits travaux d'amélioration et de remise en état ont été réalisés : parois de baignoire, changement robinet évier, peinture cuisine. Les nouveaux locataires sont entrés dans les lieux le 15 décembre.

- Restaurant :

Travaux de mise en place de la compensation d'air avec caisson de réchauffage réalisés . Les travaux de finition ont été réalisés. Des opérations de réglage sont en cours.

- Sinistre Restaurant :

Un bris de vitre a été signalé par Benjamin Gilles. Dans le bail les ouvrants sont de la responsabilité du preneur, qui a ouvert un dossier auprès de son assureur.

- Entretien Chaudières :

Les opérations d'entretien ont été réalisées ; Mairie et les 3 logements communaux.

- Remise en place Box Salle des fêtes :

Réalisation par Patrice et avec une reprogrammation du Chauffage. Le dispositif fonctionne de manière satisfaisante. Un seul souci enregistré lié à une manifestation pour laquelle une programmation n'avait pas été faite.

- Logement Sandrine Bourin :

Toiture, fuite liée à des plaques de plomb fissurées et ayant bougées. Des dégâts à l'intérieur du logement (combles isolés, plafonds). Sinistre déclaré. Visite Vitoux réalisée. Devis reçu. Intervention en attente des conditions météo. Rénovation porte d'entrée (panneau en garantie) + remplacement boîte aux lettres.

- Couverture Cheminée de la Mairie

À programmer en 2024, 5447,90 € TTC- (Garnier), 21 363,86 € TTC (Vitoux)

- Travaux Eglise

Les travaux sont terminés.

Les opérations de réception et de levée des réserves ont été réalisées.

Les réglages d'éclairage ont été réalisés.

Coudes PVC pour évacuation eau pluviale

Clé salle bleue : rachat par bâtiment associé auprès du fournisseur correspondant à notre organigramme de clés.

Travaux pavés Jean Claude : dépose et repose de pavés au niveau du portail.

L'entreprise Bodet est venue contrôler et régler les sonneries des cloches. L'automate serait HS.

- Communication vie associative :

- Conseil Municipal des Jeunes

Participation active et de qualité au 11 Novembre.

Participation active à la mise en place des décorations de Noël.

En prévision : visite de l'Assemblée Nationale en avril 2024, avec Eric Girardin député.

- Chignotin

Finalisé et tiré le 3 novembre. Distribué le 4 novembre.

Calendrier du prochain numéro à mettre en place.

Objectif de diffusion : mars/avril 2024

- Panneau Pocket +

Evolution de notre application, il est possible de mettre en place un « mini site » sur mobile avec panneau pocket. Voir exemple de Cormontreuil.

- Développement et embellissement du village

- Foudre Avancement

Finalisation projet abri : en cours

- Plantation Aire de retournement

Projet de plantation d'arbres et arbustes le long du cheminement et autour de la cabane des chasseurs.

Il est possible d'utiliser les arbustes reçus à l'occasion de l'opération Coteaux Propres.

Un devis de préparation du sol (tranchée, terre végétale) a été demandé à SODETERR : 1600 € TTC

- Sentier Vigneron – Aire de jeux

La mise en place du sentier Vigneron se poursuit

Définition des couleurs et formes des totems et panneaux

Préparation du jeux – toboggan à côté de l'étang

Une négociation sur ce dossier a permis de desserrer la contrainte de calendrier, initialement prévue au 31/12/2023.

- Décoration de Noël

Mise en place le 9 décembre

Eclairage associant les guirlandes de la place

Des évolutions sont à prévoir sur les motifs lumineux et les guirlandes

Guirlandes défaillantes

Traversée en panne

- Fleurissement hiver et printemps

Mise en place Pensées et Chrysanthèmes

Mise en place des bulbes pour le printemps.

- Projet de Loge de Vigne

Localisation : Terrain communal de la maladrerie

Opérateur : Projet réalisé par la maison de l'architecture de Chalons

Dépôt des dossiers le 10 janvier

Principe : Matériaux de récupération

- CCAS

- Goûter des anciens et Noël des enfants du 15 décembre : environ 70 participants

Le Père Noël a eu le succès escompté. Cadeaux : chèques multi enseigne Cadhoc de 20 €

Colis gourmand : Restaurant Vatel de Gionges

- Repas des anciens : prévu le 22 mars

Animation : même compagnie que l'année dernière.

- Questions diverses

- Calendrier Conseil Municipal, Commissions. Participation aux commissions

Opportunité de définir un programme des commissions et développement de la participation.

- Commission de contrôle de liste électorale :

Contrôle effectué le 18 décembre 2023

- Grand Reims

Zones d'accélération des énergies renouvelables

La loi du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables (dite loi AER) réaffirme le rôle crucial des collectivités locales pour l'aménagement du territoire en donnant aux maires de nouveaux leviers d'action et la possibilité de définir des zones d'accélération où ils souhaitent prioritairement voir des projets d'énergies renouvelables s'implanter.

Une enquête auprès des Maires a été réalisée dans le Grand Reims

Enjeux pour notre commune : photovoltaïque en toiture et géothermie de « surface » / opportunité de financements

- Sécurité : cambriolage, démarchages abusifs

Plusieurs situations signalées

Rester vigilant

- Rappel :

Vœux du Maire le 12 janvier et Vœux de la CUGRE : 17 janvier

Date des prochains Conseils Municipaux :

- 31 Janvier 2024
- 13 Mars 2024
- 17 Avril 2024
- 29 Mai 2024
- 26 Juin 2024

Fin de séance à 21h40